

30 octobre

19. ✓

empire le 9/10 19. 5239/70

Monsieur, Arch. Joursan

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, des tableaux de Fauvels dont vous avez proposé la cession.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire et Membre,

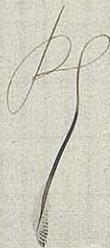
Monsieur W. Kammis Arsch
Hubertusstr. 44 I

Dresden

Monsieur

Notre collège ayant examiné la proposition
que vous lui faites de céder aux Messrs
Angaux de Metz pour 4000 francs
~~les~~ 5 tableaux de Pauwels constituant
le projet de sa décoration de Wallon
d'Ypres. ~~Après~~ a décidé de
ne pas y donner suite. ~~Car~~ Elle
~~est~~ en fait trop étendue pour ce
document qui ne saurait remplacer
les originaux destinés par l'artillerie
allemande.

Recevez, Monsieur, les salutations
distinguées



MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N°

A

OBJET

Mounein

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice n'a
pas été favorable à l'acquisition, pour les col-
lections de l'Etat, des ~~esquisses~~ *tableaux*
de Pauvel
dont vous avez ~~soumis la reproduction photogra-~~
~~phique à l'examen.~~ *proposé la cession* —

Veillez agréer, *Mounein*, l'assurance de
notre considération distinguée.

Copie expédiée le

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,